N° 13 — 17e Année

CINQ CENTIMES LE NUMÉRO

Vendredi 13 Janvier 1905

RÉDACTION :
ROUBAIX, 6, rue des Fabricants (près la place de Trichon).
TOURCOING, rue Verte, 56

Siège administratif :
Rue Nationale, 54, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing :
Trois mois : 4 fr. 50. — Un an : 18 fr.
Nord et départements limitrophes :
Trois mois : 5 francs. — Un an : 20 francs.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . 0 fr. 50
FAITS DIVERS . . . 0 fr. 50
LOCALES . . . 1 fr.

Les annonces seront reçues aussi au bureau du journal ; à Paris, dans nos succursales, 20, rue Taitbout.

TÉLÉPHONE

LES SOCIALISTES

Le *Travailleur* répondait un article du *Progrès* sur la tactique des socialistes, et marque sa surprise de la forme courtoise de nos appréciations. Est-il nécessaire d'injurier les gens qui ne pensent pas comme nous, et les opinions les plus opposées ne peuvent-elles pas se discuter sans qu'il soit besoin de recourir à la violence des paroles et aux grossièretés de la forme ? L'organe des socialistes du Nord n'a pas à craindre de moi de semblables procédés. Les polémiques, à mon sens, doivent être d'autant plus modérées qu'elles affectent des questions plus graves.

Oui ! la constitution de l'unité socialiste doit retenir toute l'attention du parti républicain, qui n'a pas à regretter de s'être refusé à connoitre des ennemis à gauche, mais qui serait coupable envers la démocratie s'il ne s'inspirait pas de l'exemple qui lui est donné par le parti révolutionnaire, s'il ne se groupait pas sur son propre terrain, s'il ne se refusait pas à laisser se transformer plus longtemps en pénétration s'exerçant à son détriment, ce qui ne devait être qu'une alliance cordiale, une marche parallèle contre un adversaire commun, sans confusion des deux armées.

A cette confusion, les socialistes, avec raison, se refusent énergiquement, et ils s'y opposent par tous les moyens en leur pouvoir. On peut les voir entrer dans des organisations démocratiques où ils coudoient les républicains, et où, très souvent, dans les discussions, ils imposent leurs préférences et font au vote triompher leurs idées. En revanche, avec un souci très compréhensible de l'intérêt de leur parti, ils ne laissent pas les républicains pénétrer dans leurs propres groupements, et, tandis qu'il leur arrive fréquemment de faire la loi chez nous, ils restent toujours les maîtres chez eux.

Je dis ceci sans aigreur, en homme qui, lui-même, à commis le faute qu'il signale aujourd'hui. Mais quand j'ai pu constater que nos comités étaient envahis, débordés, par l'élément socialiste, d'une activité dévorante et aussi d'un autoritarisme accentué, j'ai senti qu'il y avait là une erreur. Je m'en suis mieux rendu compte plus tard, dans une circonstance qu'il est inutile de rapporter ici, parce qu'elle n'intéresserait aucun des lecteurs du *Progrès*, lorsque j'ai vu sacrifier un candidat républicain sous l'influence d'une violente pression socialiste, au profit d'un citoyen de ce parti, n'ayant nulle chance de succès. Ce jour-là, j'ai dit à mes amis que nous faisions fausse route, et ma conviction s'est fortifiée de plus en plus.

Jamais le parti socialiste ne fera du sentimentalisme. Quand il le pourra, et sans vouloir se rappeler les services rendus, les dangers affrontés en commun, il pessera tranquillement sur le corps des républicains pour aller à son but. C'est un fait. Est-ce qu'il n'annonce pas qu'il gagnera une quarantaine de sièges aux prochaines élections ? Et sur qui donc gagnerait-il ces sièges, s'il pouvait les gagner ? Eh ! parbleu ! uniquement sur les radicaux que nous sommes ! Et il n'aurait pas un regret pour nous, je vous en donne ma parole !

Encore une fois, il ne faut pas se montrer surpris ni indigné de cela. Quoi de plus naturel ? Les victoires politiques et sociales ne s'achètent pas avec de la sentimentalité et des baisers Lamourette. Le parti socialiste a des règles inflexibles, un idéal fermé, des principes irréductibles, une conception nettement opposée à la nôtre. Pourquoi serions-nous ménagés par lui ? Même dans les luttes les plus ardentes de ces dernières années, lorsque l'un on semblait intime entre les fractions avancées de gauche, il y avait chez les socialistes, à notre endroit, une pointe de dédaigneuse condescendance, et, volontiers, ces alliés nous peut rudes nous humiliaient du haut de leurs dogmes absolus. Ils pensaient alors aux lemps à venir, où ils nous écraseraient en un tour de main.

Eh bien ! je crois que nous ne sommes pas si « écrasables » que cela ! Mais nous devons nous inspirer de la tactique de nos compagnons de combat, mais à nous pour défendre la République, sans cesser d'être nos adversaires. Nous le devons surtout maintenant, alors que l'unité socialiste assure le triomphe des principes orthodoxes affirmés au Congrès d'Amsterdam par ce Jules Guesde qui demeurera une des plus intéressantes figures de notre époque, parce qu'il a gardé au cœur une foi sans tolérance, une foi qu'il n'a pas voulu diluer par petites tranches adoucies.

Restons sur notre terrain, et défendons nos principes, ces principes qui firent tomber le vieux monde et qui sont capables de féconder l'avenir. Ainsi que le disait notre article, nous sommes les ennemis de la guerre des classes, qui n'a d'autre objet que l'avènement d'un despotisme nouveau. Nous ne voulons pas de classes ; il nous faut seulement des citoyens. Nous croyons aussi que la République, par elle-même, par la seule puissance de ses idées, peut assurer à tous une vie sociale exempte des soucis présents, et nous posons en principe qu'il n'est pas un progrès, pas une réforme, qu'on ne puisse réaliser avec les moyens dont nous disposons.

Entendons-nous, pourtant ! Je ne veux pas dire que nous ne devons pas connaître la démocratie socialiste. N'est-elle pas toujours été l'avant-garde de l'armée de gauche ? Mais je prétends que nous n'avons pas le droit, en face d'un parti unifié, qui ne cache ni ses intentions, ni son but, qui poursuit la réalisation d'un idéal qui n'est pas le nôtre, de demeurer inertes et sans organisation. L'unité socialiste a pour conséquence logique l'unité républicaine, avec ses lois, son programme, sa méthode d'action. En un mot, il faut vivre chacun chez soi, en bon voisinage, mais sans intimité confuse, impréciée, en dehors de cet état hizarre où un parti parfaitement discipliné se propose, comme c'est son intérêt bien compris, de s'emparer de toute la maison, afin de l'aménager à sa guise.

Le parti socialiste a raison d'être avant tout un parti socialiste. Le parti républicain doit, lui aussi, être avant tout un parti républicain.

HENRY JAGOT.

La Politique

Le premier moment de stupeur étant passé, les groupes de gauche, dans leurs diverses réunions, ont fait entendre une énergique protestation contre la coupable manœuvre dont *M. Brisson* a été la victime momentanée.

Qu'on ne s'y trompe pas, en effet, ce n'est pas lui qui demeurera atteint par le mauvais coup de mardi. Celui qui en supportera le lourde charge, c'est l'homme qui en a profité, c'est M. Doumer.

Jamais ce dernier ne parviendra à faire oublier aux républicains qu'il y est une heure dans sa vie où, sous prétexte de combattre un cabinet que la liberté de la tribune offrait quotidiennement à ses coups, il descendit à le pire des compromissions et elle de lui-même en devint de la réaction, acceptant sans vote pour chasser du fauteuil présidentiel un vieux démocrate, l'honneur de notre parti, qui l'avait couvert de ce loyauté d'un moment difficile.

M. Doumer est bien trop intelligent pour ne pas comprendre l'étendue de la réprobation qui s'attache à son action. Il s'est suicidé, mais moins dignement que Prévost-Paradol. Aussi ne retrouvera-t-il pas, parmi nos amis, la confiance qui s'attache à ceux que l'on sait incapables d'une trahison ou d'une défaillance.

Quant à le droite, comment ne serait-elle pas heureuse de sa manœuvre ? Elle a frappé un bon républicain, et, en même temps, elle a réduit à l'impuissance un homme d'énergie et de talent, qui ne saurait regagner avant longtemps, en supposant qu'il le puisse un jour, l'autorité morale que doit posséder un chef de parti. — *G. H.*

PAGES LITTÉRAIRES

Le Christ de l'Océan

En cette année-là, plusieurs de ceux de Saint-Valéry, qui étaient allés à la pêche, furent noyés dans la mer. On trouva leurs corps roulés par le flot sur la plage avec des débris de leurs barques, et l'on vit pendant neuf jours, sur la route monteuse qui mène à l'église, des cercueils portés à bras et que suivaient des veuves pleurant, sous leur grande cape noire, comme des femmes de la Bible.

Le patron Jean Lenoël et son fils Désiré furent ainsi déposés dans la grande nef, sous la voûte où ils avaient suspendu naguère, en offrande à Notre-Dame, un navire avec toute ses agrès. C'étaient des hommes justes et qui craignaient Dieu. Et M. Guillaume Truphème, curé de Saint-Valéry, ayant donné l'absoute, dit d'une voix mouillée de larmes :

— Jamais ne furent portés en terre saints, pour y attendre le jugement de Dieu, plus braves gens et meilleurs chrétiens que Jean Lenoël et son fils Désiré.

Et tandis que les bergues avec leurs patrons périssaient sur la côte, de grands navires sombraient au large, et il n'y avait de jour où l'Océan n'apportât quelque épave. Or, un matin, des enfants qui conduisaient une barque virent une figure couchée sur le mer. C'était celle de Jésus-Christ, en grandeur d'homme, sculptée dans du bois dur et peinte en saturni et qui semblait un ouvrage ancien. Le Bon Dieu flottait sur l'eau, les bras étendus. Les enfants le tirèrent à bord et la rapportèrent à Saint-Valéry. Il avait le front ceint de la couronne d'épines ; ses pieds et ses mains étaient percés. Mais les clous manquaient ainsi que la croix. Les bras encore ouverts pour s'offrir et bénir, il apparaissait tel que l'avaient vu Joseph d'Arimathie et les saintes femmes au moment de l'ensevelir.

Les enfants le remirent à M. le curé Truphème qui leur dit :

— Cette image du Sauveur est d'un travail antique, et celui qui la fit est mort sans doute depuis longtemps. Bien que les marchands d'Amiens et de Paris vendent aujourd'hui cent francs et même davantage des statues admirables, il faut reconnaître que les ouvriers d'autrefois avaient aussi du mérite. Mais je me réjouis surtout à la pensée que si Jésus-Christ est venu ainsi, les bras ouverts, à Saint-Valéry, c'est pour bénir la paroisse si cruellement éprouvée et annoncer qu'il a pitié des pauvres gens qui vont à la pêche au péril de leur vie. Il est le Dieu qui marchait sur les eaux et qui bénissait les filets de Céphas.

Et M. le curé Truphème, ayant fait déposer le Christ dans l'église, sur la nappe du maître-autel, s'en alla commander au charpentier Lemerre une belle croix en cœur de chêne.

Quand elle fut faite, on y attacha le Bon Dieu avec des clous tout neufs, et on le dressa dans le nef, au-dessus du banc d'œuvre.

C'est alors qu'on vit que ses yeux étaient pleins de miséricorde et comme humides d'une pitié céleste.

Un des marguilliers, qui assistait à la pose du crucifix, crut voir des larmes couler sur la face divine. Le lendemain matin, quand M. le Curé entra dans l'église avec l'enfant de chœur pour dire sa messe, il fut bien surpris de trouver la croix vide au-dessus du banc d'œuvre et le christ couché sur l'autel.

Sitôt qu'il eut célébré le saint sacrifice, il fit appeler le charpentier et lui demanda pourquoi il avait détaché le Christ de ses croix. Mais le charpentier répondit qu'il n'y avait point touché, et, après avoir interrogé le bedeau et les fabriciens, M. Truphème s'assura que personne n'était entré dans l'église depuis le moment où le Bon Dieu avait été placé sur le banc d'œuvre.

Il crut alors le sentiment que ces choses étaient merveilleuses, il les médita avec prudence. Le dimanche qui suivit, il en parla au prône à ses paroissiens, et il les invita à contribuer par leurs dons à l'érection d'une nouvelle croix plus belle que la première et plus digne de porter Celui qui rachète le monde.

Les pauvres pêcheurs de Saint-Valéry donnèrent autant d'argent qu'ils purent, et les veuves apportèrent leur anneau. Si bien que M. Truphème put aller tout de suite à Abbevilla commander une croix de bois noir, très luisant, que surmontait un écriteau avec l'inscription INRI en lettres d'or. Deux mois plus tard, on la planta à la place de la première et l'on y attacha le Christ entre la lance et l'éponge.

Mais Jésus la quitta comme l'autre, et il alla, dès la nuit, s'étendre sur l'autel.

M. le Curé, en l'y retrouvant le matin, tomba à genoux et pria longtemps. Le bruit de ce miracle se répandit tout alentour, et les dames d'Amiens firent des quêtes pour le Christ de Saint-Valéry. Et M. Truphème reçut de Paris de l'argent et des bijoux, et la femme du ministre de la Marine, madame Hyde de Neuville, lui envoya un cœur de diamants. En disposant de toutes ces richesses, un orfèvre de la rue Saint-Sulpice composa, en deux ans, une croix d'or et de pierreries qui fut inaugurée en grande pompe dans l'église de Saint-Valéry, le deuxième dimanche après Pâques de l'année 18... Mais Celui qui n'avait pas refusé la croix douloureuse, s'échappa de cette croix et riche, et alla s'étendre de nouveau sur le lin blanc de l'autel.

De peur de l'offenser, on l'y laissa, cette fois, et il y reposait depuis plus de deux ans, quand Pierre, le fils à Pierre Callion, vint dire à M. le curé Truphème qu'il avait trouvé sur la grève la vraie croix de Notre-Seigneur.

Pierre était un innocent, et comme il n'avait pas assez de raison pour gagner sa vie, on lui donnait du pain, par charité ; il était aimé parce qu'il ne faisait jamais de mal. Mais il lenait des propos sans suite, que personne n'écoutait.

Pourtant M. Truphème, qui ne cessait de méditer le mystère du Christ de l'Océan, fut frappé de ce que venait de dire le pauvre insensé. Il se rendit avec le bedeau et deux fabriciens à l'endroit où l'enfant disait avoir vu une croix, et il y trouva deux planches garnies de clous, que la mer avait longtemps roulées et qui vraiment formaient une croix.

C'étaient les épaves d'un ancien naufrage. On distinguait encore sur une de ces planches deux lettres peintes en noir, un J. et un L., et l'on ne pouvait douter que ce ne fût un débris de la barque de Jean Lenoël, qui, cinq ans auparavant, avait péri en mer avec son fils Désiré.

A cette vue, le bedeau et les fabriciens se mirent à rire de l'innocent qui prenait les ais rompus d'un bateau pour la croix de Jésus-Christ. Mais M. le curé Truphème arrêta leurs moqueries. Il avait beaucoup médité et beaucoup prié depuis la venue parmi les pêcheurs, du Christ de l'Océan, et le mystère de la charité infinie commençait à lui apparaître. Il s'agenouilla sur le sable, récita l'oraison pour les fidèles défunts, puis il ordonna aux bedeaux et aux fabriciens de porter cette épave sur leurs épaules et de la déposer dans l'église. Quand ce fut fait, il souleva le Christ du dessus l'autel, la posa sur les planches de la barque et l'y cloua lui-même, avec les clous que la mer avait rongés.

Par son ordre, cette croix prit, dès le lendemain, au-dessus du banc d'œuvre, la place de la croix d'or et de pierreries. Le Christ de l'Océan ne s'en est jamais détaché. Il a voulu rester sur ce bois où des hommes sont morts en invoquant son nom et le nom de sa mère. Et là, entr'ouvrant sa bouche auguste et douloureuse, il semble dire : « Ma croix est faite de toutes les souffrances des hommes, car je suis véritablement le Dieu des pauvres et des malheureux. »

ANATOLE FRANCE.

Échos et Nouvelles

Le doyen des Maires

On annonce la mort de M. Verat, maire d'Arnancourt (Haute-Marne).

M. Verat était né le 11 décembre 1820. Il avait donc un peu plus de 84 ans. Depuis cinquante ans, il avait été, sans interruption, réélu maire de sa commune.

Il était le doyen des maires de la Haute-Marne, et même, sans doute, de toute la France.

Nombreuse famille

On télégraphie de Meaux, qu'hier, au tirage au sort du canton, un conscrit a réclamé une dispense de deux années de service comme fils aîné d'une famille de 15 enfants. Le père est âgé de cinquante-deux ans, et la mère de quarante-six ans.

D'autre part, on mande que, dans la commune d'Archiac (Charente-Inférieure), habite une octogénaire qui n'a pas moins de 113 descendants.

C'est Mme Fanny Fontenesse, veuve Doucsand, âgée de quatre-vingt-huit ans. Sa descendance se décompose ainsi : 6 enfants encore vivants, 20 petits-enfants et 78 arrière-petits-enfants.

L'aîné de ceux-ci a vingt ans.

Le Mode en 1805

Voulez-vous, mesdames, connaître la grande mode, il y a juste cent ans ? — Permettez-moi donc de faire au instant concurrence à notre aimable et distinguée collaboratrice Mme Lucie Paillerin.

On lit dans *Les Débats* du 12 nivôse, an XIII (12 janvier 1805) :

« Modes. — Pour la grande parure, les toques l'emportent sur tout ce que l'on pourrait imaginer de coiffures en cheveux et de turbans : elles étant en velours noir brodé en or, ou en satin blanc très fort, enjolivé de nattes de mousseline ou de crêpe, terminées en pans surquais s'adaptant des tresses d'or entortillées à la broderie. On porte beaucoup de plumes. L'olivier et la citronnelle sont les articles dont les fleuristes ont le plus de débit. »

Le « Mot » de jour

X..., un brave rentier, fait dîner rencontrant à son fils, qui met trop facilement la main au gousset dès qu'on lui fait demande au service.

Sourions-toi, lui dit-il en souriant, qu'à force de se montrer bonne pâte, on finit par tomber dans le pétrin.

AU JOUR LE JOUR

AIMABLE OPTIMISME

J'ai reçu une lettre d'un Russe...

Elle était ce matin dans mon courrier, et, me fol, elle m'a causé le plus vif plaisir.

Par tempérament, je tiens du loir, qui, comme vous le savez, est un animal professant une passion intense, et presque dévergondée, pour la fainéantise.

Attendez seulement le printemps, et vous me verrez pécher à la ligne tout le long du jour dans la Deûle, précisément parce qu'on s'y trouve pas un poisson, ce qui m'évitera la peine de décrocher mes prises.

Aussi, quand je dois écrire mon article quotidien, je suis au désespoir, et il me faut un courage immense pour mettre la main à la plume !... Ah ! si je n'étais pas couvert d'or !.. Mais, passons !...

Jugez de ma joie, lorsque je fus convaincu que je pourrais parfaitement publier la lettre de mon correspondant russe, lequel n'appelle « mon vieux Tectosage » sans aucun motif, attendu que je ne suis pas plus Tectosage que Roumain.

C'était de la besogne toute faite, et pas mal faite, sur mon honneur antique, ainsi qu'on en pourra juger à la lecture de ce document :

« Mon vieux Tectosage,

« Vous auriez bien tort de vous affliger, pour nous autres moscovites, de la perte de Port-Arthur.

« Ça nous tire une fameuse épine du pied.

« En réalité, depuis le commencement de la campagne, personne n'a rien compris aux événements qui se sont accomplis.

« Il a été très heureux pour nous que les Japonais soient vainqueurs au Yalou, parce que nous n'avons pas eu à nous préoccuper davantage de garder cette rivière, ce qui nous était l'occasion d'une tension d'esprit désagréable.

« Notre défaite de Liao-Yang fut aussi une bonne chose, car elle permit au général Kouropatkine de reculer, poursuivant ainsi l'exécution de son plan.

« La prise de Port-Arthur, que nous attendions avec impatience, est ce qui pouvait nous arriver de plus joyeux, car nous n'avons plus à songer à secourir les assiégés, souci pénible, et contraire toujours au plan général de Kouropatkine.

« Que ce dernier, pour combler de chance, reçoive à Moukden une savoureuse râclée, et nous serons en comble de nos vœux.

« La vérité, c'est que nous tenons beaucoup à nous débarrasser de la Mandchourie. Nous retirer sans mot dire est été ridicule. Grâce au Japon, nous avons l'air de céder à la force, et l'honneur est sauf.

« Donc, tout ce qui peut nous arriver de plus désastreux, est encore du bonheur, et nous ressemblons à ce commerçant qui sut un cri de joie et ce proclama parvenu au plus haut degré de la prospérité, le jour où il fit faillite.

« Ton vieux requin familier,

« ORDONOFF ».

Quand je vous disais que ça valait bien ma prose ordinaire !

Mais du diable si je connais cet Ordonoff, qui se dit mon vieux requin, familier et me traite de Tectosage, comme si nous avions l'habitude d'aller ensemble à la glandée !

RAOUL TABOSSE.

SERVICE SPÉCIAL

NOS TÉLÉGRAMMES

Affreux Parricide

Chaville
Femme hachée dans son lit
Le mobile

Paris, 12 janvier.

La petite localité de Chesilly, d'ordinaire si paisible, a été, dans la nuit de mardi à mercredi, le théâtre d'un drame mystérieux qui a produit une émotion profonde parmi les habitants.

Au numéro 133 de la route Nationale (Grande Rue), à l'endroit dit « le Pointe de Chaville », s'élève une maison du modeste apparence, peinte à la chaux vive et composée d'un seul étage, comprenant deux pièces avec cuisine, et deux greniers.

A sa droite elle est séparée par les jardins du restaurant du Parc, tenu par M. F. Charles, et à gauche par la cour de la maison portant l'enseigne « les Vignerons Bériers-Bordeaux réunis » que dirige M. Michel.

Le drame

Depuis vingt ans habitait à l'adresse indiquée, une femme de réputation douteuse, Anne Le Péchoux, âgée de cinquante-trois ans, originaire de Bretagne, laquelle avait un jeune, à la suite de relations avec l'un de ses nombreux amants, un fils, Michel, âgé aujourd'hui du vingt-deux ans et demi, et exerçant à Chaville la profession de terrassier.

C'est lui qui est l'auteur du crime.

Mardi, c'était le jour du tirage au sort dans la localité, Michel Le Péchoux avait, ce jour-là, abandonné son travail pour faire la fête en compagnie de ses camarades.

Le soir, vers dix heures et demie, quand il regagna son logis, il était dans un complet état d'ébriété. Sa mère qui, avant du son appartement du premier étage (rez-de-chaussée) mansardé, demeure dans le sous-sol, était assise au pied de misérable grabat qui lui sert de couche, et raccommodait une robe lorsque son fils rentra.

— Eh bien ! la vieille, lui dit ce dernier en lui lançant sur l'épaule, ça bouleotte, ce soir !

Puis, se déshabillant, il s'alita sur un autre grabat, qui n'est séparé de celui de la femme Le Péchoux que par une vulgaire commode.

A son tour, le journalière se mit en lit.

Que se passa-t-il quelques instants après ? On l'ignore !

Toujours est-il que, vers minuit, Michel se leva et, après avoir posé à sa mère une question fort délicate sur la nature de laquelle il est prudent de ne pas insister, il prit une hache qui se trouvait à proximité et en porta quatre coups à la pauvre femme ; un, lui fendit le front, et les trois autres lui arrachèrent l'oreille et la joue gauches.

La mort fut instantanée.

Les seuls locataires de la maison, M. et Mme Guénard, intrigués par le bruit insolite provenant de la cave et qui, souvent, avaient été les témoins des scènes... scabreuses qui s'y passaient fréquemment, donnèrent aussitôt l'éveil.

Des voisins accoururent et se trouvèrent en présence de l'affreux spectacle que l'on devine.

Michel Le Péchoux ne paraissait nullement ému et il se laissa appréhender sans opposer le moindre résistance.

Le Parquet sur les lieux

Prévenu par le commissaire de police de Sèvres, M. Régismanset, juge d'instruction au Parquet de Versailles, accompagné du docteur Mathé, médecin légiste, arrivait sur les lieux, à dix heures du matin et procédait aux constatations d'usage.

Le corps de la victime fut enfin transporté au dépôt mortuaire du cimetière de Chaville où le médecin légiste en pratique l'autopsie.

L'inhumation aura lieu ce matin à huit heures.

Interrogé sur les mobiles qui l'avaient fait agir, le parricide déclara, sans se troubler :

— C'est une idée qui m'a pris subitement, comme un chien enragé qui sort de sa niche pour mordre les passants.

« Et puis, elle n'avait qu'à me laisser faire, la vieille ! Je ne l'aurais pas mangée : ce que je lui demandais était bien simple, cependant, et elle n'était pas habituée à me le refuser, puisque ce lui faisait tant de plaisir. »

En parlant ainsi, Michel était encore sous l'influence de la boisson ; mais, quand il fut dégrisé, le magistrat l'invita à s'expliquer sur la scène de ses paroles.

C'est alors que comprenant toute l'importance de ses propos, le meurtrier essaya de les nier, puis se renferma dans le mutisme le plus absolu.

Il a été écroué à la prison de Versailles, et M. Corde, garde champêtre de Chaville, s'est chargé de la surveillance des scellés apposés par le juge de paix de Sèvres sur l'immeuble désormais tristement célèbre.

COUR DES MIRACLES

Une rixe
Béquillard qui joue du couteau
Déjà blessé

Paris, 12 janvier.

Un débit de vin de la rue Saint-Martin est fréquenté chaque soir par une clientèle toute spéciale de mendigots. Les consommateurs valides y sont rares et l'établissement en question, à certaines heures, a tout à fait l'aspect d'une véritable cour des Miracles.

Hier, un jeune vieux mineur, un infirme, marchant péniblement à l'aide des deux béquilles, et un manchot dont le moignon disparaissait sous des linges sales, pénétraient dans l'établissement et s'attablaient. Le manchot ne tarda pas à prendre à partie un des consommateurs, l'insulte et finalement en jeta sur lui. L'agresseur reçut une formidable ré-

[illegible] séparé, puis un des assistants, Charles Lemarié, porteur aux Halles, demeurant rue Françoise, déclara à l'estropié qu'il avait bien mérité la correction qu'il venait de lui être infligée.

— Tu trouves ça, toi, lui répondit le béquillard, tiens, voilà pour t'apprendre à fermer ton bec. La copain sera toujours vengé !

En même temps, il porte à Lemarié un formidable coup de couteau qui lui ouvrit l'artère cubitale du bras droit.

Tandis qu'on s'empressait autour de blessé, le meurtrier était arrêté et, conduit devant M. Picot, commissaire de police. C'est un nommé Emile Avert, camelot, âgé de vingt-sept ans, demeurant rue Simon-le-Franc.

En l'interrogeant, le magistrat constate que la manche était atteint lui-même d'un coup de couteau à la main droite et lui en demande la provenance.

— Ça, répondit-il, c'est pas de votre compétence : je l'ai reçu une heure avant l'affaire qui m'amène ici. Je ne vous en dirai pas plus long.

Il s'est ensuite, en effet, renfermé dans un mutisme absolu et a été envoyé au Dépôt.

Quant à sa victime, dont l'état est inquiétant, elle a été conduite d'urgence à l'Hôtel-Dieu.

FEMME COUPÉE EN MORCEAUX

Les investigations
A la recherche de la « Grosse Margot »
L'autopsie

Paris, 12 janvier.

Les investigations se sont continuées hier à Saint-Ouen. Les expériences de mardi ont été renouvelées dans la plaine des Malassis. Dans la matinée, MM. Flory, juge d'instruction, et Hamard, chef de la sûreté, se sont rendus chez plusieurs habitants des baraques formant l'agglomération qui fait suite à la zone.

Dans les poêles ont été brûlés, comme la veille, toutes sortes de détritus. Cette seconde expérience n'a pas donné de résultats bien concluants ; par contre, deux personnes qui tiennent beaucoup, pour le moment, à ne qu'on ne les dérange pas par leur nom, ont fait aux magistrats une telle impression déclaration, si peut arriver que la journée d'aujourd'hui fasse faire un grand pas à l'enquête. En effet, MM. Flory et Hamard vont retourner ce matin à la plaine des Malassis. Deux baraques seront l'objet d'une visite toute spéciale. Les deux personnes dont nous parlons ont déclaré que, vers la fin de décembre, on a vu sortir une lumée épaisse de ces deux habitations. Bien que le témoignage ne soit pas très précis, relativement à la date où cette fumée a été aperçue, on peut affirmer que c'est le 31 décembre, attendu que le vent ce jour-là, soufflait du nord, rabattant la fumée sur Paris, fait que les deux témoins ont pu remarquer.

Le chef de la Sûreté attache une certaine importance à la déclaration qui motive la perquisition d'aujourd'hui.

Il faut avoir vu les lamentables restes exposés à la Morgue pour en rendre compte des difficultés que rencontre l'enquête. C'est qu'en effet ces tristes fragments constituant à peine le tiers du cadavre découpé, puis brûlé.

Relativement au catalogue de la pharmacie Noyer, dont nous avons parlé hier, un journal du soir a prétendu qu'il pouvait ne pas faire partie des objets que renfermait la lanterne enveloppant les morceaux du cadavre. Nous nous sommes renseignés, et notre enquête personnelle nous permet d'affirmer que le catalogue en question, maculé de sang et de graisse, à demi brûlé, était bien dans le paquet trouvé le long de la voie. Il exhale d'ailleurs une affreuse odeur cadavérique.

Des recherches sont effectuées dans les rues avoisinant la place du Château Rouge, où se trouve la pharmacie Noyer.

Les disparitions

La personne dont la disparition a été signalée, dès le premier jour, est une nommée Marguerite Vignel, cousine à Clignancourt et à Saint-Ouen sous le nom de « la Grosse Margot ».

Il y a environ trois mois, l'amant de Marguerite Vignel, son soutenant nommé Mège, était tué à coups de couteau, rue de la Chapelle. Les meurtriers furent arrêtés quelques jours après.

Les amis de ces individus, soupçonnés et relâchés de la prise capée, [illegible] la fille Vignel d'avoir « donné » (dénoncé) leurs « poteaux » (camarades). Trois amies de la « Grosse Margot » sont venues déclarer à M. Hamard que cette dernière se savait menacée par les amis des assassinés de son amant.

D'autre part, on perd absolument la trace de Marguerite Vignel à partir du 7 janvier. Les jours précédents, on l'avait aperçue dans les guingettes de l'avenue Michelet, notamment dans la nuit du 24 au 25 décembre. On a même retrouvé l'hôtel de l'avenue Michelet où elle passa le reste de cette nuit-là, s'étant rentrer à Clignancourt, et elle habitait, en raison de l'heure tardive.

Les trois amies de Marguerite Vignel ont été mises, à la Morgue, en présence des restes de la femme coupée en morceaux, et elles affirment que la différence de taille est très grand que celui qui leur a été montré. Mais ce dernier témoignage ne doit être accepté que sous toutes réserves, toujours en raison de l'état des funèbres débris.

On croit cependant que Marguerite Vignel portait des pantoufles de grande [illegible] qui n'ont pas été retrouvées, en partie carbonisées.

Le tailleur polonais [illegible] vue, jusqu'à ce que la réponse [illegible] envoyée à Varsovie, ne [illegible] ce femme, soit parvenue à la Sûreté. Le [illegible] est d'ailleurs très explicite, et l'on [illegible] compte de l'éloignement. [illegible] la femme du tailleur soit partie pour [illegible] vie, ce qui n'est pas démontré, elle n'a pas